



Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil d'Administration
Séance du 19 Juin 2018

Membres en exercice : 22
Présents : 18
Procurations : 0
Nombre de votants : 18
Votes pour : 18
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
15/05/2018

Délibération n° C 2018-22
Affectation des résultats de l'exercice 2017

L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf juin, à quatorze heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA s'est réuni, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

Membre de plein droit

Monsieur Jean-François BAUVOIS, Directeur de Cabinet représentait Monsieur Richard VIGNON, Préfet du Jura, excusé.

Membres élus à voix délibérative

Titulaires : Mesdames Natacha BOURGEOIS, Christine RIOTTE, Chantal TORCK, Céline TROSSAT, Françoise VESPA; Messieurs Bernard AMIENS, Daniel BOURGEOIS, Cyrille BRERO, Jean-Pierre BROCARD, Michel ECARNOT, François GODIN, Jean-Charles GROSDIDIER, Jean-Daniel MAIRE, René MOLIN, Bruno NEGRELLO, François PERRODIN, Clément PERNOT.

Suppléant : Monsieur Denis RENAUD.

Excusés : Mesdames Danielle BRULEBOIS, Monique FANTINI, Monsieur Jean-Gabriel NAST.

Secrétaire de séance : Monsieur Cyrille BRERO.

Membres de droit à voix consultative

Messieurs le Colonel Hors-classe Hervé, JACQUIN, Madame la Médecin-Commandante Annabelle CARRON, Monsieur Jean-Luc LAVIER était excusé.

Membres élus à voix consultative

Messieurs le Commandant Philippe MOUREAU, le Lieutenant Philippe THOMAS, l'Adjudant Emmanuel VUILLERMOZ.

Assistaient également à cette séance : Madame Valérie MARINESQUE (Adjointe au Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), Messieurs Jean-Christophe BERGERET (Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), le Colonel Didier EISENBARTH (Directeur Départemental Adjoint), Damien FREDY (Chef du Groupement des Unités Territoriales), le Commandant Christophe ROUCOULE (faisant fonction de Chef du Groupement Opérationnel); Madame Sandrine TREBOZ (Directrice Générale des Services du Département) et Monsieur Jean-François GAILLARD étaient excusés.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-76, L 3241-1, R 1424-1 à R 1424-57 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté ministériel du 13 décembre 2007 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 61 des SDIS ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-12 du 12 mai 2015 relative à la présidence du Conseil d'Administration, à la composition et à l'élection du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2017-8 du 14 février 2017 relative au Budget Primitif 2017 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2017-12 du 29 juin 2017, relative à l'approbation du Compte Administratif de l'exercice 2016 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2017-13 du 29 juin 2017, relative à l'affectation des résultats de l'exercice 2016 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2017-14 du 29 juin 2017 relative au Budget Supplémentaire de l'exercice 2017 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2018-13 du 29 mars 2018 relative au Budget Primitif 2018 ;

Vu l'avis de la Commission des Finances du 12 juin 2018 ;

Vu le rapport de présentation ci-après.

Lors de la séance du 29 mars 2018, notre assemblée par délibération n° C 2018-13 a validé la reprise anticipée au BP 2018 des résultats à la clôture de l'exercice 2017, dans l'attente de l'approbation des comptes de gestion et administratif 2017 et de l'affectation définitive.

Après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice 2017 tels qu'ils sont portés au compte administratif, je vous propose :

1. une affectation du résultat de clôture de la section de fonctionnement de 1 028 882,70 € :
 - au compte 002 de la section de fonctionnement pour un montant de 815 956,27 €
 - au compte 1068 de la section d'investissement pour un montant de 212 926,43 €, compte tenu des besoins de financement de la section ;
2. de confirmer l'affectation faite au BP 2018 du solde d'exécution ou résultat de clôture de la section d'investissement, soit 2 989 352,70 €, au compte 001, sachant que 3 041 794,33 € de dépenses engagées en 2017 restent à réaliser en 2018.

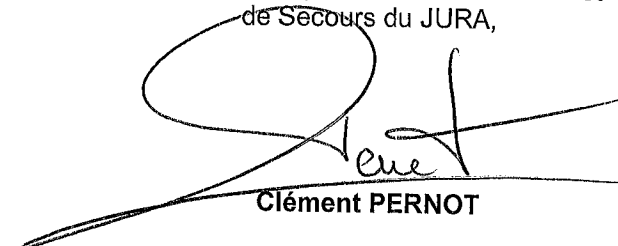
Il nous est demandé de bien vouloir en délibérer et de confirmer ces affectations.

DECISION N° C 2018-22 DU 19 JUIN 2018

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, confirme les affectations proposées.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
en Préfecture le 21 JUIN 2018
Affiché le 21 JUIN 2018
Publié au RAA du 2^{ème} trimestre 2018

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et
de Secours du JURA,



Clément PERNOT